

Étude de la polémique sur les sketches de Mohamed Fellag à travers les commentaires sur Facebook

Hafsa SAIDI

Laboratoire Dylandimed
Université de Tlemcen
saidihafsa53@gmail.com

Souad AIN SEBAA TALEB

Laboratoire Dylandimed
Université de Tlemcen
asou-ainesbaa@hotmail.com

Résumé : *Cet article examine, à travers un corpus numérique constitué des commentaires issus du réseau socionumérique Facebook, les interactions des internautes face au discours humoristique de Fellag. Dans ce cadre, nous tentons de mettre en évidence les différents aspects de la polémique, et les facteurs menant à une violence verbale. Pour ce faire, nous faisons recours à l'analyse du discours pour que nous puissions approfondir les manifestations linguistiques de la polémique et les éléments qui sont à l'origine de ce phénomène.*

Mots clés : humour, polémique, violence verbale, numérique, commentaires

Abstract: *This article examines, through a digital corpus made up of comments from socio-digital network Facebook, the interactions of internet users with Fellag's humorous speech. In this context, we attempt to highlight the different aspects of the controversy, and the factors leading to verbal violence. To do this, we use discours analysis so that we can deepen the linguistic manifestations of the controversy and the elements which are at the origin of this phenomenon.*

Keywords: *Humor, controversy, verbal violence, digital, comments.*

Introduction

De nos jours, les technologies numériques et les pratiques langagières se croisent laissant le chercheur face à des pistes de recherche multiples et originales. En effet, le monde numérique présente plusieurs phénomènes que nous pouvons qualifier de captivants et ardues à la fois dans le sens où ils véhiculent des variables certes intéressantes mais difficiles à étudier pour la simple raison qu'il s'agit d'un univers numérique où les normes ordinaires sont renouvelées (des identités numériques anonymes, des émoticons, etc.).

Ce monde numérique tel un monde réel témoigne d'une complexité qui relève des relations humaines. C'est ainsi que nous assistons à des interactions variées qui émergent de la transmission des idiologies différentes de la part des internautes qui manifestent leur présence à travers des identités numériques. Cette présence au sein des réseaux sociaux est marquée par des vocations et des pensées qui se différencient d'une personne à une autre, ce qui donne lieu à des controverses que nous pouvons détecter par le biais des commentaires. Mais au-delà des différences qui ressortent de ces nouvelles communautés virtuelles qui ne cessent de se développer, plusieurs facteurs peuvent déclencher une polémique qui peut aller d'une sage discussion à un échange marqué par de la violence verbale.

Dans cet article nous nous intéressons principalement à la polémique liée au discours humoristique. Notre choix est porté sur les sketches de Mohamed Felleg¹. En effet, sur les réseaux sociaux, l'humour suscite des réactions ambivalentes, mêlant admiration et malaise car certains internautes peuvent apprécier le contenu humoristique qui est devant eux, alors que d'autres peuvent se sentir offensés par certains sujets abordés. À ce propos, et en explorant ce qui est publié sur ces réseaux, et particulièrement Facebook, nous avons constaté que certains sketches de Fellag provoquent l'indignation. Ce qui nous a poussé à poser la problématique suivante :

¹ Mohamed Fellag est un humoriste algérien d'expression kabyle, arabe et française. Il est devenu une figure emblématique du théâtre algérien à travers ses spectacles abordant des thèmes sociaux et politiques avec un humour incisif mêlant satire sociale et réflexion sur l'identité.

quand est-ce que l'humour devient une source de polémique ? Et qu'est ce qui fait que la polémique penche vers la violence ?

Nous supposons que le refus de certaines formes d'humour est lié aux thèmes abordés par l'humoriste, Il apparaît également que l'interprétation de ses propos intervient énormément dans la construction des réactions des interlocuteurs, cette interprétation est déterminée par la façon avec laquelle ils reçoivent les procédés satiriques mis en œuvre.

Dans le but d'apporter des éléments de réponse à nos questions, nous consacrons dans cet article à l'analyse d'un corpus numérique extrait du réseau social Facebook au cœur duquel différents commentateurs marquent leurs prises de position vis-à-vis des propos de Fellag. Notre objectif sera d'abord de palper les manifestations de la polémique dans leurs produits langagiers puis de délimiter ce qui déclenche ce phénomène.

1. Cadre théorique

Si le discours humoristique est souvent lié au rire, l'effet qu'il pourrait avoir n'est pas toujours le même car « le rire peut témoigner de tendances multiples (bienveillance, autosuffisance, hostilité, dérision) » (Smadja, 1993). En effet, l'humour est généralement associé à la réflexion, ce qui fait que certes le rire est souhaitable mais il n'est en aucun cas garant de l'efficacité de l'acte humoristique. C'est ainsi que la présence du rire n'est pas innocente, mais elle pourrait déceler des émotions différentes. De cette différence émerge la polémique, car si l'effet produit par un acte humoristique diverge d'une personne à une autre, leurs réactions seront obligatoirement dissemblables ce qui donne lieu aux affrontements par le biais desquels on cherche à imposer et persuader l'autre de son opinion.

Étant un phénomène social, la polémique est définie comme « un débat [agonique] autour d'une question d'actualité, d'intérêt public, qui comporte des enjeux de société plus ou moins importants dans une culture donnée » (Amossy, 2014 : 51). Il s'agit donc d'un échange autour d'une cible, d'une confrontation de points de vue, qui dans le but de marquer son territoire peut prendre la forme

d'une violence verbale. En effet, la relation entre polémique et violence verbale se situe à la croisée des chemins entre la mise en évidence des opinions et l'agressivité langagière. Cette dernière, est responsable de la naissance d'un aspect altéré de la polémique à savoir le discours de haine.

Ainsi, en basculant entre un simple échange de pensées et une combativité verbale, la polémique tend à se manifester sous plusieurs formes et à travers des procédés multiples tels que l'exagération, le lexique péjoratif. Nous signalons aussi que le registre polémique comporte deux types *ad hominem et ad personam* (Faerber et Loignon, 2018). Le premier consiste à disqualifier la thèse de l'adversaire à travers une argumentation alors que le deuxième prend l'interlocuteur comme une cible de l'attaque et non pas ses idées.

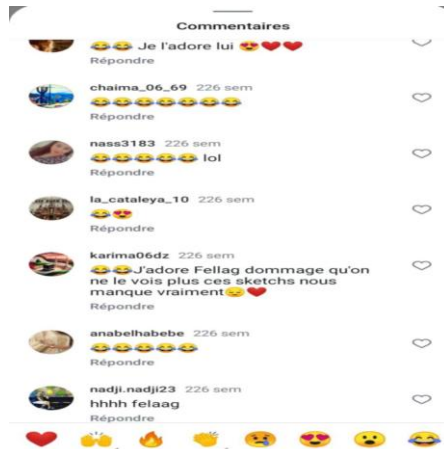
2. La démarche méthodologique

Pour comprendre la polémique nous nous sommes basée sur les travaux de Ruth Amossy puis nous nous sommes dirigée vers ceux de Patrick Charaudeau pour saisir les effets possibles qu'un acte humoristique pourrait avoir. Notre étude part du postulat que les sketches de Fellag suscitent des interactions divergentes au sein de la société algérienne. Celles des individus connectés sur le réseau social Facebook peuvent prendre la forme de commentaires échangés de manière asynchrone.

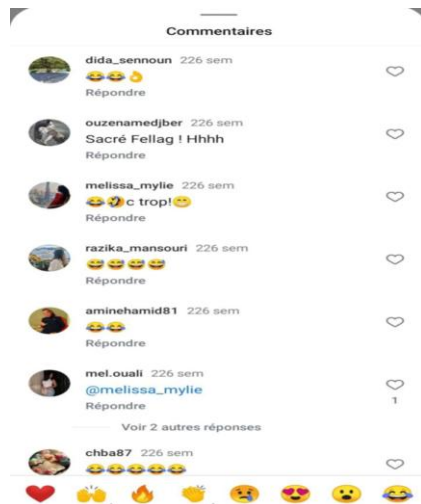
Notre choix est porté sur Facebook parce qu'il représente, pour ce qui est de la question que nous traitons dans le présent article, un terrain intéressant pour mettre le doigt sur les débats qui ont accompagné les sketches de Fellag. Ces débats nous offrent un aperçu sur le degré d'acceptabilité sociale de la plaisanterie incluant des groupes ou des thèmes particuliers. Autrement dit, lorsque l'humour s'attaque à des thèmes controversés ou à des catégories sociales spécifiques, il peut à la fois amuser et heurter la sensibilité de certains interlocuteurs.

Aussi, par rapport à d'autres plateformes, et pour des raisons que nous ignorons la violence verbale se manifeste surtout sur

Facebook ce qui est complètement différent sur Instagram par exemple où les utilisateurs adhèrent aux sketches de Fellag. Les captures ci-dessous (des commentaires issus d'une publication sur Instagram intitulée « un algérien en Suisse » sur la page « les kabyles en Paris ») montrent que pour le même extrait que nous allons analyser les commentaires sur Facebook, les réactions sur Instagram sont toutes positives (voir captures 1 et 2 ci-dessous).



Capture 1



Capture 2

Pour constituer notre corpus, nous avons exploré des pages dont certaines publications sont consacrées à Fellag. Nous précisons que les commentaires sélectionnés sont principalement issus d'une publication d'un extrait du sketch « *Djurdjurassique Bled* » où Fellag compare l'Algérie à la Suisse. À cela nous avons ajouté des échanges tirés de la page « *Le saviez-vous ? Kabyle* » où un débat s'est déclenché à propos d'un extrait du sketch « *Le dernier chameau* ». Puis, nous avons ciblé d'autres produits langagiers générés par les internautes et avons retenu ceux qui manifestent une indignation. Il s'agit de (10) captures d'écran. Nous signalons que nous avons sélectionné seulement les commentaires émanant des internautes algériens et maghrébins et cela à partir du repérage des pseudonymes ainsi que les déictiques mis en discours.

3. La polémique comme stratégie discursive de régulation pacifique des conflits

La polémique est généralement associée à la violence, cependant la présence de cette dernière n'est pas une règle établie. En effet, la polémique s'appuie beaucoup plus sur l'argumentation. Définie comme « une modalité argumentative » (Amossy, 2015), la visée des antagonistes est persuasive dans un premier temps dans le sens où ils exposent des arguments logiques menant à leurs prises de position. À ce propos, Dominique (1998 : 222) signale que « Le dénominateur commun des énoncés polémiques en tous genres n'est pas la violence mais le conflictuel ». En d'autres termes, la polémique dans son essor est un conflit naissant d'un désaccord, où les acteurs, sans faire appel à l'agressivité verbale se confrontent pour marquer leurs territoires.



Capture 3

Dans cet exemple (Capture 3) extrait de la page (*Le savez-vous ? Kabylie*), l'internaute (1) exprime clairement son mécontentement qui s'est transformé en un refus envers l'humoriste, il met l'accent aussi sur la raison conduisant à ce sentiment qui consiste en la moquerie de sa religion. Ce commentaire présente un aperçu sur l'un des facteurs menant à bannir Fellag, à savoir la religion qui représente pour certain une frontière à ne pas franchir, un thème à ne pas aborder et surtout dans un contexte humoristique. Ainsi, le processus d'interprétation des propos du comédien joue un rôle majeur dans la construction de la façon de voir Fellag.

Il est à noter que dans ce passage tiré du sketch « *Le dernier chameau* », Fellag n'a pas abordé un thème religieux mais plutôt l'amour, le chômage et le harcèlement sexuel, ce qui nous pousse à penser que ce jugement est construit préalablement en se basant sur d'autres sketches. Par contre, chacune des internautes (Fa dièse) et (Louisa Hamoudi), montre son désaccord, en manifestant son point de vue, pour la première, Fellag use de l'humour pour toucher aux phénomènes sociaux, ce qui pourrait avoir un effet plus fort que la critique directe. Puis elle s'attaque à l'internaute (1) en lui demandant l'origine de son jugement car elle ne voit pas que l'humoriste qui nargue la religion elle met l'accent aussi sur la dérision. Cette dernière

est un procédé humoristique dont Fellag fait recours fréquemment, et elle continue à l'accuser d'être ignorant de ce procédé. En ce qui concerne l'internaute (3), elle s'est contentée par un seul mot « *jamais* » pour réfuter l'avis de son antagoniste. Cette interaction nous offre l'exemple idéal d'une situation conflictuelle où les participants manifestent leurs prises de positions en argumentant. On voit que pour la même raison qui est la dérision, un débat s'est déclenché. Le premier s'est senti attaqué par les propos de l'humoriste alors que la deuxième a identifié l'un des fondements de l'humour.

Nous signalons aussi que les internautes ayant commenté n'ont pas fait recours à l'agressivité dans la mesure où leur choix des termes était modéré, nous trouvons que (Salim Ould Ramoul) a déterminé la façon avec laquelle il envisage l'humoriste par « *je l'aime pas* » au lieu de « *je le déteste* » puis il a justifié sa prise de position en donnant un argument (il considère que Fellag adopte un ton moqueur à l'égard de l'islam). Ainsi, (Fa dièse), a contesté d'une façon rationnelle en mettant en lumière le procédé de la dérision. Finalement (Louisa Hamoudi) a montré son désaccord par un seul « *jamais* » pour dire que Fellag n'a jamais pris la religion comme cible à ridiculiser.

4. La polémique comme stratégie d'attaque

Loin des échanges rationnels, et en raisons des « déclencheurs » que nous allons révéler ultérieurement, la polémique peut se transformer en une violence verbale qui se manifeste sous plusieurs formes telles « l'insulte, le mépris, la menace, le dénigrement, voire la médisance » (Auger et *al*, 2008 : 631). À cela s'ajoutent d'autres manifestations langagières comme l'implicite, l'ironie et les qualifications péjoratives. Ainsi, nous constatons que le discours des internautes comporte des tentatives à rabaisser l'autre, à l'atteindre dans sa personne et à détériorer sa dignité et son estime de soi. Nous précisons ainsi que ses actes de condamnation sont généralement suivis par des arguments dans le but de les justifier (Bailly et Moïse, 2023).

Ces phénomènes de violence verbale nous renseignent sur les représentations et les normes sociales ainsi que les attitudes

personnelles, et cela à travers la disparité au niveau des degrés d'acceptabilité des sujets dont il est question. Par exemple, dans le commentaire ci-dessous (Capture 4), l'énonciateur non seulement met en avant son argument à savoir la critique de l'Algérie, mais il réduit l'aptitude de l'humoriste à faire rire à cette dimension critique. Il met l'accent aussi sur le fait que Fellag est algérien en soulignant son appartenance à l'Algérie avec l'adjectif possessif « *son* ». Son irritation se manifeste essentiellement à travers un lexique péjoratif comme « *la honte* » pour humilier l'humoriste et laisser savoir qu'il s'agit d'un traître qui dénigre son pays, il le désigne aussi par « *petit homme* » pour le rabaisser, une autre façon de dire que tous ses travaux (qui se résument à la critique de son pays) n'ont pas servi à lui faire un nom, à le rendre « *grand* ». Puis, il termine par une menace dissimulée par un défi qui laisse à entendre qu'il est libre de dire ce qu'il désire tant qu'il est en France. Une fois en Algérie, il sera sanctionné.



Capture 4

5. Facteurs déclencheurs de la violence verbale

Après avoir pointé du doigt les différentes formes que la violence verbale pourrait se produire, nous tenons à souligner les facteurs qui provoquent ce phénomène.

5.1. L'exagération, un aspect satirique mal interprété

Parmi les procédés auxquels un humoriste pourrait recourir pour désigner le décalage entre la réalité constatée et celle souhaitée est l'exagération. En effet, Les sketches de Mohamed Fellag se distinguent par un recours à un humour satirique intensément exagéré, où l'amplification des traits et des situations sert à dévoiler avec acuité les dysfonctionnements sociaux et politiques, tout en suscitant à la fois le rire et la réflexion. Cette amplification, provoque chez les interlocuteurs des réactions différentes. En réalité cette différence est due à la façon avec laquelle le public envisage l'écart entre le discours du comédien et la réalité qu'il décrit. Certains reconnaissent l'aspect plaisant de la mise en œuvre du procédé d'exagération d'autres trouvent que l'humoriste est loin d'offrir un portrait crédible de leur vécu et de la réalité. Cette attitude est reçue comme un fait humiliant. La confusion au niveau de l'acceptabilité du discours Fellaguien est, dans ce cas, liée à l'interprétation ainsi qu'aux préférences personnelles des individus car tout le monde n'est pas forcément apte à recevoir une image déformée voire exagérée à propos des carences qui caractérisent sa société. Cela s'affirme dans le commentaire ci-dessous, où l'internaute reconnaît l'usage de l'exagération, mais rejette son efficacité. Elle le souligne pour le critiquer, ainsi le point d'exclamation témoigne de son malaise.



Lamia Meklati

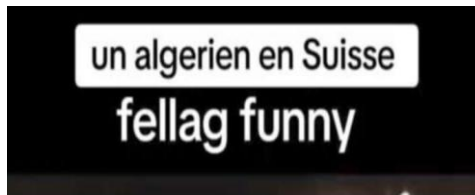
C'est un peu exagéré !

29 sem J'aime Répondre

Capture 5

5.2. Le prénom de Mohamed : vecteur de tensions identitaires et religieuses

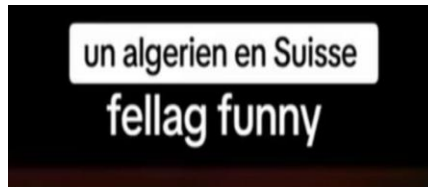
Alors que le choix du nom « *Mohammed* » de la part de l'humoriste n'est pas aléatoire. Il est le reflet d'une identité algérienne et musulmane ayant permis au comédien de s'impliquer dans son discours. Il semble que l'emploi du nom de « *Mohammed* » dans un contexte comique est vu comme une abomination par certains internautes. Cela peut être traduit par deux raisons qui sont bien illustrées dans les commentaires suivants :



Dja Mel Djamel

laisse le nom du messenger
mohamed a cote tu ne sera jamais
egale

23 sem J'aime Répondre



الحاج مزاري

المشكل علاش خلا قاع الاسماوات اختار اسم
محمد هو يعني عل العرب بصف غير مباشرة
قول مسينيسا ولا يوغورطا باش يفهمو
الفرنسيين سيادك

28 sem J'aime Répondre

Capture 7

Le premier internaute, par l'emploi de l'impératif, demande au comédien de ne plus employer le nom du prophète en justifiant qu'il n'est pas à la hauteur. Nous faisons remarquer le fait de comparer l'humoriste au prophète alors qu'il n'a jamais incarné un personnage purement religieux mais il s'est contenté d'emprunter le nom « *Mohammed* » qui est son vrai nom en réalité. Néanmoins, il est évident que le facteur religieux intervient dans ce cas pour marquer des frontières à l'humoriste.

Le deuxième internaute s'exprime en arabe, et met l'accent sur l'origine kabyle du comédien qui représente dans ce cas le deuxième facteur menant au refus du nom « *Mohammed* ». Il s'interroge sur le choix du nom « Mohamed » en particulier, pour lui il s'agit d'une stratégie indirecte pour critiquer les arabes seulement, sinon il aurait pu employer un nom kabyle. Puis il passe à abaisser Fellag, à préciser que ses sketches sont destinés à ses « seigneurs » les Français, une autre façon de dire qu'il s'agit d'un harki qui aime la France. Nous avons affaire à un produit langagier complexe qui met en relation trois éléments différents, à savoir le composant ethnique (les kabyles et les arabes), religieux (le nom Mohammed est toujours lié à la religion), et finalement le facteur historique qui fait surgir le degré le plus haut de l'indignation de l'énonciateur, car pour lui Fellag vise les arabes pour faire rire les Français: « le problème, pourquoi il a laissé de côté tous les noms et il a choisi le nom « *Mohammed* », il désigne les arabes indirectement dits Massinissa ou Yougharta pour que tes seigneurs français te comprennent ».

6. Quand la critique est envisagée comme un dénigrement des Algériens pour plaire aux Français

En comparant les Algériens aux Suisses, Fellag met sous la loupe la société algérienne et ses défauts. Il est à noter qu'« une blague portant sur un groupe spécifique peut être perçue comme relevant de l'insulte si elle est énoncée par une personne non concernée et n'appartenant pas au groupe ciblé. » (Quemener, 2022). Ce qui fait que certains internautes se sentent visés par les propos de l'humoriste. Et vu qu'il ne vit plus en Algérie, Fellag devient alors la cible de leurs attaques. En effet, même si Fellag marque son

appartenance à l'Algérie à travers plusieurs procédés tels l'emploi du pronom personnel « nous » pour désigner les Algériens et lui-même, il est vu comme un étranger qui n'appartient plus à la société algérienne. Ryth Amossy (2015) précise que « dans la polémique, l'autre se trouve attaqué, à la fois dans sa thèse et dans sa personne », en d'autres termes, il arrive que les destinataires s'en prennent à l'humoriste lui-même et non pas à ses propos uniquement. Dans chacun des deux commentaires ci-dessous (Capture 8 et 9), nous observons que les interlocuteurs traitent Fellag de plusieurs expressions dévalorisantes.



Capture 8



Capture 9

Le premier commentateur (capture 8), par l'emploi du verbe « *baisser* », donne l'impression qu'il n'envisage pas les propos de Fellag comme une simple critique, mais plutôt un mépris envers son peuple, la raison pour laquelle il lui demande de mettre fin à ridiculiser l'Algérie devant les Français, il avance son argument par la suite et précise que s'il se moque des Algériens automatiquement il se moque de lui-même.

Le deuxième commentateur (capture 9) stigmatise l'humoriste en utilisant le terme « *honte* », un terme qui revient dans plusieurs commentaires, il l'accuse d'avoir bâti toute une carrière en humiliant les Algériens. Puis, il évoque une figure algérienne, le colonel Amirouche, et établit un parallèle entre ce dernier et Fellag, ce qui met en lumière la dimension historique, notamment coloniale, qui sous-tend cette prise de position.

Ces exemples, pris parmi tant d'autres, montrent bien que l'un des facteurs provoquant une violence verbale envers l'humoriste est le fait d'exposer les maux de la société algérienne devant les Français (un fils de harki qui fait rire ces imbéciles sur nous, pourquoi tu rabaisses ton propre pays, frères pour faire rire les autres, pour faire

rigoler les français tu fais chier les algériens...). À cela s'ajoute l'interprétation du message satirique du comédien qui est parfois envisagé comme des critiques visant la dévalorisation de la société algérienne (un grand zéro que des critiques, pourquoi partir en France pour critiquer son pays ? vous n'arrêtez pas de critiquer les Algériens...)

7. On ne peut pas rire de tout : l'humour confronté aux tabous et à la sensibilité sociale

Le discours humoristique à travers son pouvoir de mettre en question certains traits de la société, suscite des interactions divergentes et généralement difficiles à anticiper. Nous avons remarqué que le recours à l'humour noir pour mettre en lumière les maux de la société algérienne n'est pas toujours toléré mais plutôt criminalisé. Dans les commentaires suivants deux aspects de l'humour sont mis en évidence « *le rire de* » et « *le rire avec* ». Autrement dit, le contenu du sketch et les personnes auxquelles s'adresse l'humoriste.



Capture 10

Nous voyons encore une fois l'emploi du terme péjoratif « *honte* » qui est toujours lié à la critique des algériens, et à l'idée que cela est dans le but de faire rire seulement, ce qui en résulte le

sentiment de croire que Fellag vise la dévalorisation de toute une nation. Le deuxième commentateur manifeste également son agacement à travers des mots péjoratifs en désignant l'humour Fellaguien par « *exécrable* », et cela parce qu'il trouve que le comédien prend la société dont il fait partie comme cible. Ainsi, il est clair qu'il juge inadmissible le fait d'aborder le malheur des algériens sur scène. Nous déduisons alors que le choix des thèmes nourrit la polémique et peut déclencher une agressivité verbale. Cette réflexion nous oriente vers le lien entre la liberté d'expression et les actes humoristiques. Si certains pensent que le pouvoir humoristique peut s'étaler pour toucher à une infinité de sujets, d'autres trouvent qu'il est indispensable de fixer des limites pour ce pouvoir.

Conclusion

Dans ce travail nous avons essayé d'offrir une réflexion sur le lien qu'entretient la polémique avec l'humour ainsi que le discours réactif qui en résulte. Nous avons souligné que dans les guerres de positions, la polémique se manifeste à travers plusieurs précédés et sous des formes variées. Tantôt elle est sage et témoigne le recours à l'argumentation, tantôt elle est violente et laisse apparaître une agressivité verbale qui se traduit par des insultes, des injures, des menaces, des ressources linguistiques à valeur péjorative parfois utilisées de manière l'implicite.

Nous pouvons dire que la polémique est une nécessité et une menace à la fois, dans la mesure où elle favorise l'échange entre les interlocuteurs à travers une argumentation fructueuse ayant comme but de montrer sa prise de position et de persuader l'autre. Néanmoins, son aspect menaçant se résume dans l'agressivité verbale qui pourrait toucher à la personne en elle-même et non plus à ses propos.

Ce qui est le cas dans notre étude, où Fellag est devenu la cible d'attaque des internautes pour des raisons multiples. Nous avons pu mettre en avant certains déclencheurs d'une violence verbale qui dépasse le discours de l'humoriste pour toucher sans détours à sa personne. Ces déclencheurs résident en le recours de Fellag à la satire (et ses procédés comme l'exagération) en premier temps, qui est interprétée par une tentative à ridiculiser le peuple algérien seulement,

à son choix des thèmes en deuxième temps, car certains fixent des limites pour l'humour et finalement, nous avons détecté que tout ce qui relève de la religion pourrait susciter l'indignation, à cela s'ajoute la nature du public auquel l'humoriste s'adresse.

Pour récapituler, L'environnement numérique s'est avéré un terrain fertile pour de nombreux débats mais aussi pour la propagation de la violence verbale. Vu la multitude de ses fonctions, les plateformes numériques fournissent à ses utilisateurs l'espace idéal pour communiquer et manifester leurs opinions. Mais protégés par leurs écrans (l'anonymat), cet espace est susceptible de favoriser la violence. Les échanges en ligne sont alors plus intenses, chose qui suscite la curiosité et l'inquiétude à la fois.

En somme, la réflexion méthodologique à propos de la polémique déclenchée par l'humour nourrit des perspectives pertinentes, mais aussi des soucis concernant leur impact et leur propagation à long terme.

Bibliographie

- AMMOSSY, R. (2014). *Apologie de la polémique*, Paris : Presses universitaires de France.
- AUGER, N. et al., (2008), De la violence verbale pour une sociolinguistique des discours et des interactions. dans DURAND Jacques. HABERT Benoît., LAKS Bernard. (dir.), *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française*. Paris : EDP Sciences, pp. 631–643. [disponible également en ligne] :<https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/pdf/2008/01/cmlf08140.pdf>
- CHARAUDEAU, P. (2011). «Des catégories pour l'humour. Précisions, rectifications, compléments», dans VIVERO GARCÍA María Dolores (dir.), *Humour et crises sociales. Regards croisés France-Espagne*, Paris : L'Harmattan, pp. 9-43.
- CHARAUDEAU, P. (2015). « L'humour au risque de la diffamation. Quand la jurisprudence révèle les composantes de l'humour » Dans FARHAT Mohamed (dir.), *Humour et identités dans l'espace public : Nouveaux sentiers*. Gafsa : ISEAH, Université de Gafsa, pp. 7–25.

- FAERBER, J. & LOIGNON, S. (2018). « Fiche 59. Polémique (n. m.) ou Registre polémique ». Dans FAERBER Johan & LOIGNON Sylvie (dir.), *Les procédés littéraires De allégorie à zeugme*: Armand Colin, pp. 191 -193. [disponible également en ligne]: <https://shs.cairn.info/les-procedes-litteraires--9782200619947-page-191?lang=fr>.
- GARAND, D. (1998). « Propositions méthodologiques pour l'étude du polémique », dans HAYWARD Annette & GARAND Dominique (dir.), *États du polémique*. Montréal : Nota Bene, pp. 211-268.
- LORENZI Bailly, N. & MOISE, C. (2023). *Discours de haine et de radicalisation. Les notions clés*. Lyon : ENS Éditions. [disponible également en ligne] :<https://doi.org/10.4000/books.enseditions.43765> p. 299-307.
- OGER, C. (2015). « La polémique est un mode de gestion socio-discursif du conflit dans les sociétés démocratiques », *Mots. Les langages du politique*, n°108, pp. 155-165.
- QUEMENER, N. (2022). « Les controverses de l'humour : enjeux et perspectives », *Les Cahiers de la SFSIC*. n°17. [disponible également en ligne] : <http://cahiers.sfsic.org/sfsic/index.php?id=908>.

Liens des passages des sketches publiés sur Facebook et Instagram (d'où nous avons tiré les commentaires) :

<https://www.facebook.com/watch/?v=1136232657458191&rdid=CdPwj6D50okwWrDG>

<https://www.facebook.com/watch/?v=2625626247677790&rdid=vyApQosuzjb3Y4m1>

https://www.instagram.com/p/CFSaGZ1qr_m/?igsh=MWN3ZGU0YXF6Y2V6cw==